



PAR COURRIEL

Québec, le 5 mars 2020

Madame Isabelle Demers  
Conseillère en santé environnementale  
Direction de la santé environnementale  
Direction générale adjointe de la protection de la santé publique  
Ministère de la santé et des services sociaux  
1075, chemin Sainte-Foy, 12<sup>e</sup> étage  
Québec (Québec) G1S 2M1  
[isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca](mailto:isabelle.demers.dgsp@msss.gouv.qc.ca)

**Objet : Question complémentaire du 5 mars 2020 – L'état des lieux et la gestion de l'amiante  
et des résidus miniers amiantés**

---

Madame,

En référence au dossier présentement à l'étude, la commission chargée de l'examen du projet désire obtenir des renseignements complémentaires.

Veuillez trouver, annexées à la présente, des questions pour lesquelles la commission souhaite recevoir les réponses d'ici le 9 mars 2020 à 16 h 30 compte tenu de l'échéancier dont elle dispose pour ses travaux.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Geneviève Grenier  
Coordonnatrice du secrétariat de la commission

Dans votre présentation faite en audiences, (voir document côté PR4.1b.2 - 5<sup>e</sup> planche), celle-ci présente les résultats publiés par Mesdames Krupoves et De Guire (2016). Trois questions y sont reliées :

1. Il est précisé qu'entre 35 et 984 cancers du larynx seraient attribuables à l'amiante. Or, Mesdames Krupoves et De Guire indiquent « entre 1984 et 2010, on estime qu'autour de 772 cancers du larynx chez les hommes et 7 chez les femmes seraient attribuables à une exposition antérieure à l'amiante ». Pourriez-vous indiquer ce qu'il en est?
2. Le chiffre de 1960 cas de mésothéliome de la plèvre qui sont attribuables à l'amiante apparaît dans la publication de Mesdames Krupoves et De Guire (2016) comme étant le nombre d'hommes atteints du mésothéliome de la plèvre et non comme le nombre attribuable à l'amiante. Pourriez-vous indiquer ce qu'il en est?
3. À moins d'une méprise, le chiffre 99 cas de mésothéliome du péritoine qui sont attribuables à l'amiante n'apparaît pas dans la publication de Mesdames Krupoves et De Guire (2016). Pourriez-vous indiquer ce qu'il en est?

